



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 02 Septembre 2020
CR N° 2**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – BOUAZIZ Farid

Excusé(es) : Monsieur SAIDI NEDJAD Hamid

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

Paris SG : La COC enregistre l'engagement de votre équipe +16 ans féminines en 2^{ème} division territoriale.

Stella ST Maur : La COC enregistre l'engagement de votre équipe +16 ans féminines en 2^{ème} division territoriale.

Ormesson : La COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe +16 ans masculine.

Sucy : La COC prend note de vos 2 matches amicaux du samedi 12 septembre 2020 en -18 ans féminine et +16 ans féminine.

BARRAGES REGIONAUX JEUNES : Pour les poules de 3 et de 4, le tirage au sort s'effectue sur place le jour du barrage.

Pour tous les tournois 2 temps mort par équipe

Ordre des rencontres :

Poules de 3 : durée des matches 1 x 20 minutes

A contre B

Perdant match 1 contre C

Vainqueur match 2 contre C

Poules de 4 : durée des matches 1 x 20 minutes

A contre B

C contre D

A contre C

B contre D

A contre D

B contre C

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre Marolles HB 2 / CSM Bonneuil du 10-11/10/2020 :

Merci au club de Marolles de répondre sur Gest'hand pour la demande d'inversion du club de Bonneuil du 20/08/2020.

Conclusions manquantes : week-end du 26/27 septembre 2020 **MERCI DE SAISIR RAPIDEMENT**

Stella St Maur HB 2 / US Ivry HB 3

Paris UC 3 / AS St Mandé HB 3

Conclusions manquantes : week-end du 03/04 octobre 2020 **MERCI DE SAISIR**

US Ivry HB 3/ CS Valenton

CSM Finances / Paris UC 3

Poule B :

Conclusions manquantes : week-end du 26/27 septembre 2020 **MERCI DE SAISIR RAPIDEMENT**

Martigua SCL / CSM Bonneuil

HBC Choisy le Roi / Joinville HB AS 2

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre ES Vitry 2 / US Créteil HB du 05-06/12/2020 :

Suite à l'accord du club de Créteil la rencontre aura lieu le vendredi 04 décembre 2020 à 20h30 à Vitry.

Conclusions manquantes : week-end du 26/27 septembre 2020 **MERCI DE SAISIR RAPIDEMENT**

Martigua SCL 2 / Chennevières HBC

Paris UC 4 / US Fontenay HB

Conclusion manquante : week-end du 03/04 octobre 2020 **MERCI DE SAISIR**

Chennevières HBC/ ASM du Perreux 2

Poule B :

Rencontre HBC Cachan / HBC Arcueil du 05-06/12/2020 :

Merci au club d'Arcueil de répondre sur Gest'hand pour la demande d'inversion du club de Bonneuil. Merci au club de Cachan de nous envoyer le justificatif d'indisponibilité.

Conclusion manquante : week-end du 26/27 septembre 2020 **MERCI DE SAISIR RAPIDEMENT**

Paris SC 4 / Paris 18^{ème} 2

Conclusion manquante : week-end du 03/04 octobre 2020 **MERCI DE SAISIR**

Réveil de Nogent HB 3 / CSM Finances 2

MOINS DE 18 ANS

Le Comité 94 dispose de 6 ayants-droit en ligue.

12 clubs désirent évoluer à ce niveau

Equipes qualifiées directement pour les délayages Ligue :

- 1 US CRETEIL HB
- 2 STELLA ST MAUR HB
- 3 VILLIERS EC HB
- 4 AS ST MANDE HB

Afin de déterminer le classement des ayants droits (place 1-2-3-4), tournoi à 4 le week-end du 03/04 octobre 2020.

L'équipe nommée en 1^{er} reçoit le barrage, si elle ne peut pas, l'équipe nommée en 2^{ème} reçoit
ETC

Rencontre de 1 x 20 minutes

Equipes participants aux barrages du **03 octobre 2020** :

Poule A

- 1 US IVRY HB
- 2 ES SUCY
- 3 US ALFORTVILLE HB
- 4 ES VITRY

Poule B

- 1 CSA KREMLIN BICETRE
- 2 CA L'HAY LES ROSES HB
- 2 HBC ARCUEIL
- 3 US VILLEJUIF

Les équipes nommées en 1^{er} reçoivent le barrage, si elles ne peuvent, les équipes nommées en 2^{ème} reçoivent ETC

Les équipes terminant aux 2^{ème} places de chaque poule sont qualifiés pour la 2^{ème} phase le dimanche **4 octobre 2020**.

1^{er} poule A / 2^{ème} Poule B

1^{er} Poule B / 2^{ème} Poule A

Rencontre de 1 x 25 minutes.

Les vainqueurs de ses 2 rencontres sont qualifiés pour le délayage régional.

MOINS DE 15 ANS

Le Comité 94 dispose de 6 ayants-droit en ligue.

10 clubs désirent évoluer à ce niveau

Equipes qualifiées directement pour les délayages Ligue :

- 1 US IVRY HB
- 2 US CRETEIL HB
- 3 VILLIERS EC HB
- 4 STELLA ST MAUR HB

Afin de déterminer le classement des ayants droits (place 1-2-3-4), tournoi à 4 le week-end du 03/04 octobre 2020.

L'équipe nommée en 1^{er} reçoit le barrage, si elle ne peut pas, l'équipe nommée en 2^{ème} reçoit ETC

Rencontre de 1 x 20 minutes

Equipes participants aux barrages du **03 octobre 2020** :

Poule A

- 1 AS ST MANDE HB
- 2 REVEIL DE NOGENT
- 3 CA L'HAY LES ROSES HB

Poule B

- 1 ES SUCY
- 2 CSA KREMLIN BICETRE
- 3 ELAN CHEVILLY LARUE

Les équipes nommées en 1^{er} reçoivent le barrage, si elles ne peuvent, les équipes nommées en 2^{ème} reçoivent ETC

Rencontre de 1 x 20 minutes

Les équipes terminant aux 2^{ème} places de chaque poule sont qualifiés pour la 2^{ème} phase le dimanche **4 octobre 2020**.

1^{er} poule A / 2^{ème} Poule B

1^{er} Poule B / 2^{ème} Poule A

Rencontre de 1 x 20 minutes.

Les vainqueurs de ses 2 rencontres sont qualifiés pour le délayage régional.

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Cachan / CSM Bonneuil du 9-10/01/2021 :

Le club de Bonneuil ne pouvant répondre favorablement à la demande d'inversion, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. Merci au club de Cachan de transmettre le justificatif d'indisponibilité.

Rencontre CSM Bonneuil / ES Vitry 2 du 10-11/04/2021 :

Merci au club de Vitry de répondre à la demande d'inversion

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Suite aux engagements des équipes du Paris SG HB 4 et de la Stella SP St Maur HB 3, le championnat a été modifié.

Paris SG HB 4 prend la place de l'Exempt 1

Stella St Maur HB 3 prend la place de l'Exempt 2

MOINS DE 18 ANS

Le Comité 94 dispose de 5 ayants-droit en ligue.

6 clubs désirent évoluer à ce niveau

Equipes qualifiées directement pour les délayages Ligue :

- 1 ES SUCY
- 2 CSA KREMLIN BICETRE
- 3 US IVRY HB

Afin de déterminer le classement des ayants droits (place 1-2-3), tournoi à 3 le week-end du 03-04 octobre 2020.

L'équipe nommée en 1^{er} reçoit, si elle ne peut pas, l'équipe nommée en 2^{ème} reçoit ETC

Rencontre de 1 x 20 minutes

Equipes participants aux barrages du 03-04 octobre 2020 :

- 1 US ALFORTVILLE HB
- 2 CA L'HAY LES ROSES HB
- 3 US FONTENAY HB

Les équipes nommées en 1^{er} reçoivent le barrage, si elles ne peuvent, les équipes nommées en 2^{ème} reçoivent ETC

Les équipes terminant à la 1^{ère} et 2^{ème} place du barrage accèdent aux délayages Ligue

Rencontre de 1 x 20 minutes

MOINS DE 15 ANS

Le Comité 94 dispose de 5 ayants-droit en ligue.

7 clubs désirent évoluer à ce niveau

Equipes qualifiées directement pour les délayages Ligue :

- 1 VILLIERS EC HB
- 2 STELLA ST MAUR HB
- 3 CSA KREMLIN BICETRE

Afin de déterminer le classement des ayants droits (place 1-2-3), tournoi à 3 le week-end du 03-04 octobre 2020.

L'équipe nommée en 1^{er} reçoit, si elle ne peut pas, l'équipe nommée en 2^{ème} reçoit ETC

Rencontre de 1 x 20 minutes

Equipes participants aux barrages du 03-04 octobre 2020 :

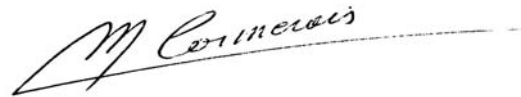
- 1 HBC ARCUEIL
- 2 US IVRY HB
- 3 US ALFORTVILLE HB
- 4 ES SUCY HB

Les équipes nommées en 1^{er} reçoivent le barrage, si elles ne peuvent, les équipes nommées en 2^{ème} reçoivent ETC

Les équipes terminant à la 1^{ère} et 2^{ème} place du barrage accèdent aux délayages Ligue

Rencontre de 1 x 20 minutes

**La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS**



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.